



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 8 octobre 2024 — N° 151**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de L’Arc-en-ciel des Seigneuries, Groupe d’entraide en santé mentale.

---

Mme Prass (D’Arcy-McGee) fait une déclaration afin de commémorer l’attentat du 7 octobre 2023 en Israël.

---

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Charlemagne Vaillancourt.

---

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin d’appuyer le collectif Vigilance Canari dans sa demande d’élaborer une stratégie nationale de l’air sain.

---

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner le travail de l’organisme L’Élan des jeunes.

**8 octobre 2024**

---

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'entreprise Pharmascience.

---

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le succès de la deuxième édition de l'encan-bénéfice Ensemble pour notre communauté.

---

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner l'acte de bravoure de Mme Alyson Laroche.

---

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Petroni et féliciter le Collège français de Longueuil, gagnant de la coupe NAPA.

---

M. Skeete (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'équipe de la FADOQ, région de Laval.

---

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 55<sup>e</sup> anniversaire du Chœur de Rimouski.

---

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de dresser le bilan de mi-mandat des réalisations dans la circonscription de Laval-des-Rapides.

---

**8 octobre 2024**

---

À 13 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 04.

---

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 septembre 2024 par Mme D'Amours (Mirabel) concernant une demande de modification législative visant à faciliter le développement de l'agrotourisme au Québec.

(Dépôt n° 1912-20241008)

---

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

(Dépôt n° 1913-20241008)

---

**8 octobre 2024**

---

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Conseil de la justice administrative;  
(Dépôt n° 1914-20241008)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Tribunal administratif du Québec.  
(Dépôt n° 1915-20241008)

---

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Derraji, leader de l'opposition officielle, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 9 octobre 2024, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».  
(Dépôt n° 1916-20241008)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1917-20241008)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**8 octobre 2024**

---

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté le 3 octobre 2024 sur la motion de Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, proposant que le principe du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **322** en annexe)

Pour : **85** Contre : **15** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 63 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 63 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

---

L'Assemblée tient le vote reporté le 3 octobre 2024 sur la motion de M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, proposant que le projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **323** en annexe)

Pour : **72** Contre : **28** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 62 est adopté.

8 octobre 2024

---

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Skeete, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux victimes des attaques terroristes survenues le 7 octobre 2023 en Israël, ainsi qu'à celles de la guerre entre Israël et le Hamas;

QUE l'Assemblée nationale demande un cessez-le-feu immédiat et définitif entre Israël et le Hamas de même que la libération des otages encore détenus à Gaza;

QU'elle appelle toutes les parties à respecter le droit international aussi bien dans le traitement des populations civiles que dans la conduite du conflit armé;

QU'elle demande la protection des travailleurs humanitaires qui œuvrent sur le terrain et qu'elle reconnaisse leur action et leur engagement;

QU'elle demande l'acheminement de l'aide humanitaire sans entrave, ainsi que l'accès pour la population civile aux soins de santé, à l'eau potable et à la nourriture;

QU'elle condamne fermement tout crime de guerre et tout crime contre l'humanité;

QU'elle réitère la nécessité d'atteindre un accord négocié afin de garantir le maintien d'une paix et d'une stabilité durables dans la région.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.



**8 octobre 2024**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 324 en annexe)

Pour : **98** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. Derraji, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Grandmont (Taschereau), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le maintien des infrastructures du métro de Montréal et du transport collectif; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) présente une motion concernant la main-d'œuvre dans le domaine de la construction; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis), M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale s'inquiète de la recrudescence de la violence armée au Québec;

QU'elle s'inquiète de l'aggravation du phénomène des gangs de rue et de leur processus de recrutement qui cible de plus en plus de jeunes mineurs;

QU'elle appelle tous les acteurs, incluant les corps policiers, les organismes communautaires, le milieu de l'éducation, les administrations municipales et le ministère de la Sécurité publique à une mobilisation pour répondre à cette problématique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

8 octobre 2024

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 72, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 71, Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale.

---

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant une demande visant à étendre la réglementation pour la protection et le soutien des travailleurs étrangers temporaires;

8 octobre 2024

---

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'étude des observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques ainsi que des rencontres tenues dans le cadre du mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement.

### Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 9 octobre 2024, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Derraji, leader de l'opposition officielle.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la Société de l'assurance automobile du Québec qualifie de « mesure porteuse » l'instauration de sanctions administratives dès l'atteinte d'un taux d'alcoolémie de 0.05;

QU'elle rappelle le consensus scientifique grandissant au sujet de cette mesure;

QU'elle déclare que le seul objectif du gouvernement devrait être celui de sauver des vies;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de prendre les dispositions nécessaires afin que le projet de loi n° 694, qui propose l'instauration de cette mesure, soit étudié et adopté d'ici la fin de la présente session parlementaire.

8 octobre 2024

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Boulet, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 68 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 9 octobre 2024, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 16 h 10, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 9 octobre 2024, à 9 h 40.

### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 8 octobre 2024, à 16 heures, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le représentant du premier ministre, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 70 Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

**2298**

8 octobre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, proposant que le principe du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions, soit maintenant adopté :

(Vote n° 322)

POUR - 85

Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Duranceau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bernard (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Blais (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gendron (CAQ)	Leduc (QS)	Tardif (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Thouin (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	(Dubuc)
Bouazzi (QS)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Groulx)	Malette (CAQ)	(Hull)
Bussière (CAQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caire (CAQ)	Groncin (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Carmant (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Caron (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)	
(Portneuf)	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Proulx (CAQ)	

CONTRE - 15

Beauchemin (PLQ)	Ciccone (PLQ)	McGraw (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Cadet (PLQ)	Derraji (PLQ)	Morin (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Caron (PLQ)	Garceau (PLQ)	Nichols (IND)	Setlakwe (PLQ)
(La Pinière)	Maccarone (PLQ)	Prass (PLQ)	Tanguay (PLQ)

8 octobre 2024

---

Sur la motion de M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, proposant que le projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure, soit adopté :

**(Vote n° 323)**

**POUR - 72**

Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)	
	Hébert (CAQ)	Poulet (CAQ)	
	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)	

**CONTRE - 28**

Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	McGraw (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zaga Mendez (QS)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Grandmont (QS)	Paradis (PQ)	
Ciccone (PLQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	
	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)	

8 octobre 2024

---

Sur la motion de M. Skeete, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 324)

**POUR - 98**

Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cicccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Maccarone (PLQ)	St-Louis (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Malette (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	McGraw (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Nichols (IND)	Zaga Mendez (QS)
	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)	Zanetti (QS)
	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)	
		Poulet (CAQ)	